



Commissariat général au développement durable

Le transport ferroviaire de marchandises en 2018

DÉCEMBRE 2019

Avec 32,0 milliards de tonnes-kilomètres en 2018, le transport ferroviaire de marchandises diminue de 4,2 % en raison des mouvements sociaux du deuxième trimestre 2018, après une hausse de 2,7 % en 2017. La baisse du transport national (- 2,1 % en 2018) et du transport international, y compris transit (- 7,6 % en 2018 et - 10,7 % pour le seul transit), explique le recul de l'activité ferroviaire en 2018.

BAISSE DU TRANSPORT FERROVIAIRE DE MARCHANDISES EN 2018

Le transport total de marchandises par chemin de fer, mesuré en tonnes-kilomètres, baisse de 4,2 % en 2018, après avoir augmenté de 2,7 % en 2017 (*tableau 1*). Cette baisse concerne à la fois l'activité nationale et le transport

international. Celui-ci recule en 2018 (- 7,6 %) après une année 2017 marquée par une hausse exceptionnelle (+ 6,2 %). Si le transport national repart également à la baisse (- 2,1 % après une hausse de 0,6 % en 2017), sa part dans l'ensemble de l'activité de fret ferroviaire (63 %) augmente de 1,4 point entre 2017 et 2018 et atteint son niveau le plus élevé depuis 2013 (*graphique 1*). Le transport combiné, en recul ininterrompu depuis 2015, diminue de 2,5 % et s'élève à 6,8 milliards de tonnes-kilomètres en 2018, après 7,0 milliards en 2017. En moyenne sur les cinq dernières années, il représente un peu moins du quart de l'ensemble du transport de fret par chemin de fer.

En parallèle, les tonnages transportés diminuent de 7,7 % pour l'ensemble du transport. Les tonnages du transport national sont en baisse (- 6,8 %) après la hausse observée en 2017 (+ 1,6 %). Il en va de même pour l'international avec une baisse, - 9,3 %, après + 3,3 % en 2017.

Tableau 1 : principaux résultats du transport ferroviaire de marchandises

	2014	2015	2016	2017	2018	Part en 2018	2018/2017
	Millions de tonnes-kilomètres					%	%
National	20 137	21 373	20 484	20 605	20 179	63	- 2,1
International entrant	4 052	4 123	4 049	4 115	3 807	12	- 7,5
International sortant	5 190	5 412	4 691	5 049	4 772	15	- 5,5
Transit	3 217	3 345	3 345	3 672	3 281	10	- 10,7
Total	32 596	34 252	32 569	33 442	32 039	100	- 4,2
dont transport combiné	9 114	9 010	7 514	6 976	6 803	21	- 2,5
	Milliers de tonnes					%	%
National	57 754	60 729	56 991	57 926	53 981	64	- 6,8
International entrant	12 768	13 025	12 295	12 092	10 406	12	- 13,9
International sortant	15 045	16 553	14 953	15 556	14 947	18	- 3,9
Transit	5 259	5 238	4 867	5 531	4 745	6	- 14,2
Total	90 826	95 545	89 107	91 105	84 079	100	- 7,7
dont transport combiné	15 479	15 888	14 445	13 791	13 327	16	- 3,4
	Milliers de trains-kilomètres						%
Total	63 137	62 659	61 206	67 277	63 241		- 6,0

Le transport ferroviaire de marchandises en 2018

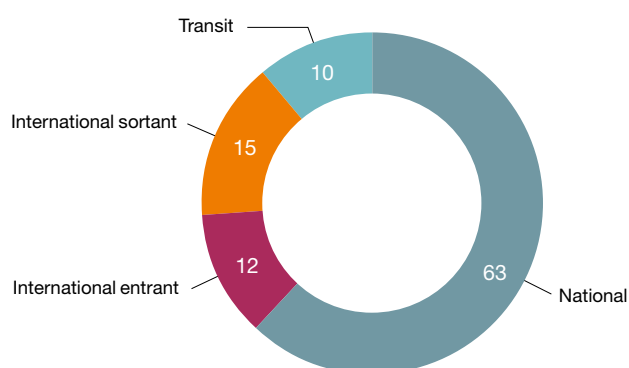
Entre 2013 et 2018, les tonnages ont diminué de 1,9 % par an en moyenne, alors que l'activité en tonne-kilomètre a peu évolué (- 0,1 % par an en moyenne).

Le trafic ferroviaire pour les trains de marchandises, mesuré en trains-kilomètres, diminue en 2018 par rapport à 2017 (- 6,0 %). La distance moyenne des parcours des

marchandises augmente de 3,8 % (381 km pour l'ensemble du transport de fret). Le tonnage net moyen de marchandises par train augmente de 1,9 % en 2018 (507 tonnes, après 497 tonnes en 2017). Celui-ci est estimé en divisant le nombre de tonnes-kilomètres par le nombre de trains-kilomètres.

Graphique 1 : répartition du transport ferroviaire de marchandises selon le type de transport, en 2018

En %



Champ : tous les opérateurs ferroviaires qui réalisent des transports de marchandises en France.
Source : SDES, collecte réglementaire auprès des opérateurs ferroviaires

BAISSE DU TRANSPORT DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Le transport ferroviaire de produits agricoles et alimentaires, qui regroupe la division des « produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche » ainsi que la division des « produits alimentaires, boissons et tabac », baisse très sensiblement en 2018 (- 13,1 %), après une hausse en 2017 (+ 8,1 %).

Le transport de « machines et matériels, produits des TIC, instruments de précision » (division 11) et de matériels de transport (division 12) augmente de 24,3 % en 2018, après une baisse de 15,6 % en 2017.

Le transport ferroviaire de minéraux bruts et matériaux de construction (qui correspond à la somme des divisions 9 et 10 de la NST 2007) progresse de + 0,8 % en 2018, après une baisse de 0,9 % l'année précédente (tableau 2).

Tableau 2 : le transport ferroviaire de marchandises selon la nature de marchandises

Marchandises (regroupements de divisions de NST 2007)	Millions de tonnes-kilomètres			2018/2017	
	2016	2017	2018	Évolution (%)	Contribution à l'évolution globale (%)
01 Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche	2 587	2 464	2 108	- 14,4	- 1,1
02 Houille et lignite ; pétrole brut et gaz naturel					
03 Minerais, tourbe et autres produits de l'extraction	2 474	2 387	2 143	- 10,2	- 0,7
04 Produits alimentaires, boissons et tabac	1 678	2 148	1 901	- 11,5	- 0,7
06 Bois, pâte à papier, papier et produits de l'édition	375	328	356	8,5	0,1
13 Meubles ; autres produits manufacturés n.c.a.					
07 Coke et produits pétroliers raffinés	2 535	2 494	2 408	- 3,5	- 0,3
08 Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire	2 671	2 603	2 197	- 15,6	- 1,2
09 Autres produits minéraux non métalliques	1 945	1 872	2 119	13,2	0,7
10 Métaux de base, produits métalliques	4 440	4 455	4 258	- 4,4	- 0,6
11 Machines et matériel n.c.a., produits des TIC et instruments de précision	1 418	1 197	1 487	24,3	0,9
12 Matériel de transport					
14 Matières premières secondaires ; déchets	352	337	324	- 3,8	0,0
Autres * : 05-15-16-17-18-19-20	12 094	13 157	12 738	- 3,2	- 1,3
Total	32 569	33 442	32 039	- 4,2	- 4,2

* La principale composante du regroupement « Autres » ainsi constitué est la division 19 de la NST 2007 qui comporte des marchandises non identifiées et non classées par ailleurs.

Champ : tous les opérateurs ferroviaires qui réalisent des transports de marchandises en France.

Source : SDES, collecte réglementaire auprès des opérateurs ferroviaires

Le transport ferroviaire de marchandises en 2018

18 % DU TRANSPORT PAR CHEMIN DE FER CONCERNE DES MARCHANDISES CLASSÉES DANGEREUSES

Le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer diminue de 7,5 % en 2018 et s'établit à 5,8 milliards de

tonnes-kilomètres (tableau 3). Sa part dans l'ensemble du fret ferroviaire baisse et s'élève à 18 % (après 19 % en 2017). Le transport de matières liquides inflammables qui représente 54 % du transport de marchandises dangereuses diminue de 4,5 % en 2018.

Tableau 3 : le transport ferroviaire de marchandises dangereuses selon la classe

Classe de marchandises dangereuses	Millions de tonnes-kilomètres					Évolution (%)
	2014	2015	2016	2017	2018	2018/2017
2. Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression	1 092	1 285	1 467	1 550	1 154	- 25,6
3. Matières liquides inflammables	2 886	3 180	3 066	3 253	3 108	- 4,5
5.1. Matières comburantes	226	307	390	459	399	- 13,0
8. Matières corrosives	261	276	269	431	433	0,4
Autres*	370	368	353	546	677	24,0
Total	4 836	5 415	5 545	6 239	5 770	- 7,5
En part du total de fret ferroviaire (%)	15	16	17	19	18	-

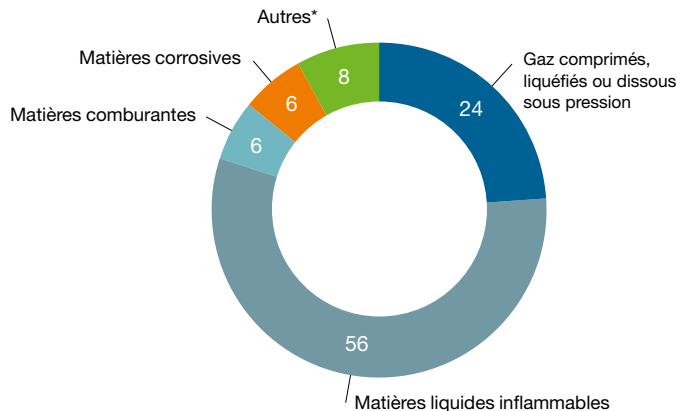
* Classes 1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.2, 6.1, 6.2, 7 et 9

Champ : tous les opérateurs ferroviaires qui réalisent des transports de marchandises en France.

Source : SDES, collecte réglementaire auprès des opérateurs ferroviaires

Graphique 2 : répartition moyenne du transport ferroviaire de marchandises dangereuses selon la classe, sur la période 2014-2018

En %



* Classes 1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.2, 6.1, 6.2, 7 et 9

Champ : tous les opérateurs ferroviaires qui réalisent des transports de marchandises en France.

Source : SDES, enquête auprès des opérateurs ferroviaires

MÉTHODOLOGIE

Source

La collecte auprès des entreprises ferroviaires est encadrée par le décret n° 2012-555 du 23 avril 2012 relatif à l'accès de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à certaines informations et données sur le transport ferroviaire ainsi que son arrêté d'application. Ce dispositif réglementaire de collecte permet de recueillir des informations sur l'activité des entreprises ferroviaires.

Champ

La collecte est réalisée auprès de l'ensemble des entreprises qui réalisent du transport ferroviaire sur le territoire français (marchandises ou voyageurs). En 2018, le paysage ferroviaire français compte 32 entreprises dont 24 sur le secteur du fret ferroviaire. On mesure uniquement les transports réalisés sur le territoire français par type de transport, produit, etc.

Méthode

La ventilation des transports par produit selon *la nomenclature statistique des transports (NST 2007)* ainsi que la ventilation par classe de marchandises dangereuses (*classification définie dans le règlement concernant le transport international de marchandises dangereuses RID*) sont issues de l'exploitation des données annuelles détaillées fournies par les entreprises ferroviaires.

Définitions

Le transport est dit :

- **national** si l'origine et la destination de la marchandise se situent en France ;
- **international entrant** si l'origine du transport se situe dans un pays tiers et la destination en France ;
- **international sortant** si l'origine du transport se situe en France et la destination dans un pays tiers ;
- **de transit** si l'origine et la destination se situent dans des pays tiers ;
- **combiné** s'il allie différents modes de transport (rail-route).

La tonne-kilomètre (t-km) est l'unité de mesure du transport de marchandises combinant la masse de marchandises et la distance du déplacement. Par exemple, 1 t-km est l'équivalent d'une tonne de marchandises déplacée sur un kilomètre ou de 2 tonnes déplacées sur 500 m.

Le train-kilomètre (train-km) est l'unité de mesure du transport de marchandises combinant le nombre de trains et la distance du déplacement. Par exemple, 1 train-km est l'équivalent d'un train de marchandises déplacé sur un kilomètre ou de 2 trains déplacés sur 500 m.

Diffusion

Cette série annuelle est destinée à fournir les principaux résultats du transport ferroviaire de fret. Des données trimestrielles de la collecte auprès de tous opérateurs sont publiées dans la *note de conjoncture des transports du SDES*.

Dounia BOUDOUR, SDES

Dépôt légal : décembre 2019
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directeur de publication : Sylvain Moreau
Coordination éditoriale : Claude Baudu-Baret
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques
Sous-direction des statistiques du transport
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

